Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212900948-20260423-D26_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 9 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : En exercice : 15 - Présents : 15 – Votants : 15
PRESENTS: ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BÈLE Christophe, BOULIC Isabelle, COTTON Tifenn, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
ABSENTS EXCUSES : / - **SECRETAIRE DE SEANCE** : LE GUEN Sophie

Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs dont les commissions communautaires -*Délibération D26_29*

Rapporteur : Christophe BÈLE, le maire
Annexe : présentation CLCL - réunion des élus communautaires du 13/04/2026

Selon les organismes extérieurs, la désignation des membres ou délégués pour y siéger, se fait soit par le Conseil Municipal (article L 2121-33 du CGCT) soit par le maire (article L2122-25 du CGCT). Chaque organisme a ses propres procédures. Par défaut, si l'organisme ne la mentionne pas, cela relève du conseil municipal en vertu de son pouvoir à régler par délibérations les affaires de la commune (article L2121-29 du CGCT).

Pour les représentants à soumettre par délibération, le conseil municipal s'entend à l'unanimité de recourir au scrutin public.

Puis, le conseil municipal procède à la désignation de ses représentants au sein des organismes extérieurs suivants :

Communauté des communes Côte des Légendes – par délibération:
9 vice-présidents (VP) ont été élus, président chacun une commission exceptée pour le petit cycle de l'eau où il s'agit d'un Conseil d'Exploitation. Chaque commune doit désigner un titulaire (T) et un suppléant (S) pour chaque commission. Pour le Conseil d'exploitation, il y 5 « places » de conseillers municipaux pour l'ensemble des communes.

Les conseillers proposent de désigner les représentants suivants par commission :

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212900948-20260423-D26_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 9 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : En exercice : 15 - Présents : 15 – Votants : 15
PRESENTS: ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BÈLE Christophe, BOULIC Isabelle, COTTON Tifenn, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
ABSENTS EXCUSES : / - **SECRETAIRE DE SEANCE** : LE GUEN Sophie

Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs dont les commissions communautaires -*Délibération D26_29*

Aménagement du territoire, accueil des gens du voyage, logement et cadre de vie, mobilité :
T : Pierre JESTIN — S : Marc SEVIN
Développement économique :
T : Isabelle BOULIC — S : Laetitia LICOP
Grand cycle de l'eau :
T : Christophe BÈLE — S : Pierre JESTIN
Petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité :
T : Pascale AUFFRET — S : Françoise ROUDAUT
Prévention élimination des déchets :
T : Bernard VANLERBERGHE — S : Yves ABIVEN
Finances :
T : Isabelle BOULIC — S : Christophe BÈLE
Tourisme, culture, événementiel :
T : Sophie LE GUEN — S :Tifenn COTTON
Action sociale :
T : Laëtitia ABJEAN — S : Pascale AUFFRET

Concernant le conseil d'exploitation eau et assainissement Christophe BELE (3ème VP au **petit cycle de l'eau),** Pierre JESTIN est candidat.

Le calendrier prévisionnel des événements intercommunaux sera transmis ultérieurement à l'ensemble des conseillers. Parallèlement, les convocations sont adressées par mails aux intéressés.
Autres organismes extérieurs, pour lesquels une délibération est également à prendre : Cf. page suivante.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212900948-20260423-D26_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 9 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : En exercice : 15 - Présents : 15 – Votants : 15
PRESENTS: ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BÈLE Christophe, BOULIC Isabelle, COTTON Tifenn, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
ABSENTS EXCUSES : / - **SECRETAIRE DE SEANCE** : LE GUEN Sophie

Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs dont les commissions communautaires -*Délibération D26_29*

Préfecture du Finistère Cabinet du Préfet / direction des sécurités : 1 élu référent de la sécurité routière (EDSR)
Rôle : Interlocuteur privilégié de la coordination sécurité routière de la Préfecture. Il participe à la vie du réseau des élus référents, diffuse la culture «sécurité routière» dans la commune et met en œuvre un plan d'actions communal qui s'inscrit dans le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)
Désigné : Ronan TIGREAT

Syndicat Départemental D'électrification du Finistère – SDEF : 2 représentants - 2 élus titulaires (T) et 2 élus suppléants (S)
Rôle : Participe aux réunions de secteur Lesneven / Landerneau.
Vote pour les représentants au comité syndical du SDEF à Quimper.
Désignés : Pierre JESTIN et Jean Yves LE MENN (T) et Isabelle BOULIC et Christophe BÈLE (S)

Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS) :2 délégués - 1 élu et 1 agent
Représenter le CNAS au sein de leur structure et leur structure au sein des instances du CNAS. En lien avec le correspondant, le délégué agent.
Assure une fonction d'interface avec le personnel.
Désignés : Pascale AUFFRET, élue et Virginie LABOUS, agent

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212900948-20260423-D26_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 9 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : En exercice : 15 - Présents : 15 – Votants : 15
PRESENTS: ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BÈLE Christophe, BOULIC Isabelle, COTTON Tifenn, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
ABSENTS EXCUSES : / - **SECRETAIRE DE SEANCE** : LE GUEN Sophie

Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs dont les commissions communautaires -*Délibération D26_29*

Finistère Ingénierie Assistance (FIA) : 2 représentants élus dont le maire titulaire (T), et l'autre suppléant (S)
Rôle : Assiste à l'AG. Interlocuteur privilégié des projets confiés pour assistance à maîtrise d'ouvrage durant toute la phase pré-opérationnelle, Aide à engager la réflexion, à vérifier la pertinence d'un projet, et sa faisabilité jusqu'à ce qu'un maître d'œuvre soit désigné.
Désignés : Christophe BÈLE (T) et Pierre JESTIN (S)

Puis, le maire propose au conseil municipal de donner son avis quant aux désignations qu'il doit effectuer par arrêté :

Service départemental ou territorial d'incendie et de secours du Finistère – SDIS 29 : 1 élu correspondant incendie et secours
Rôle : Interlocuteur privilégié sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies
Désigné : Jean Yves LE MENN

Ministère des Armées et des Anciens combattants : 1 élu Correspondant défense
Rôle : En charge des questions de défense. Destinataire d'une information régulière et est susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne et de s'occuper du recensement.
Désigné : Bernard VANLERBERGHE

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212900948-20260423-D26_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 9 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : En exercice : 15 - Présents : 15 – Votants : 15
PRESENTS: ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BÈLE Christophe, BOULIC Isabelle, COTTON Tifenn, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
ABSENTS EXCUSES : / - **SECRETAIRE DE SEANCE** : LE GUEN Sophie

Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs dont les commissions communautaires -*Délibération D26_29*

Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL) : 1 élu ou 1 agent ou 1 personne extérieure (contrat de service) délégué à la protection des données (DPO)
Informer et de conseiller le responsable de traitement de la collectivité ou le sous-traitant, ainsi que les agents. Contrôler le respect du règlement et du droit en matière de protection des données. Coopérer avec la CNIL.
Désigné : Didier PERROT

CLCL / commune : 2 élus – 1 homme et 1 femme **référents égalité hommes / femmes**
Rôle : Animation de la charte d'engagement en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes en Côte des Légendes
Désignés : Didier PERROT et Pascale AUFFRET

Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne : Référents « Lutte contre les espèces animales et végétales dont la prolifération menace la santé, composition au choix
Rôle : Chargé de repérer la présence de toutes les espèces à fort enjeux de santé, de participer à leur surveillance et à leur lutte, de sensibiliser et d'informer sur les moyens de lutte. Enjeu de santé humaine qui prévaut, pas la notion d'invasive.
Désignés : 2 élus : Yves Abiven, espèces végétales et Pierre JESTIN, espèces animales
- 1 agent : Florent PERFEZOU

ENEDIS : 1 élu référent tempête
Rôle : Transmettre informations sur la situation, favoriser le diagnostic des dégâts, risques locaux. Signaler les situations spécifiques, faciliter les interventions de dépannage, relayer les informations, les consignes de sécurité aux usagers sur le terrain.
Désigné : Christophe BÈLE

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212900948-20260423-D26_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 9 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : En exercice : 15 - Présents : 15 – Votants : 15
PRESENTS: ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BÈLE Christophe, BOULIC Isabelle, COTTON Tifenn, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
ABSENTS EXCUSES : / - **SECRETAIRE DE SEANCE** : LE GUEN Sophie

Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs dont les commissions communautaires -*Délibération D26_29*

Enfin, le maire présente à titre informatif les autres types de représentants au sein d'autres organismes / associations / groupes de travail et ne nécessitant pas de délibération spécifique de la part du conseil municipal :

- **Groupe d'échange expérience élus/techniciens référents patrimoine : sobriété/rénovation énergétique/ENR à la CLCL. Réunion 1 fois / an** autour de témoignages des communes : partage d'expériences entre communes, animée par un conseiller CEP d'Ener'gence. Pierre Jestin (élu) et Florent PERFEZOU (RST)
- **BRUDED** : Réseau de partage d'expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable. Animé par 10 salariés. Chaque conseilelr peut participer aux événements organisés par ce réseau.
- **AMF 29** : conseiller, informer, former, défendre les intérêts des élus locaux, rendre plus aisées les relations entre collègues, constituent ainsi les missions de notre réseau départemental. Le référent principal est le maire.
- **Energ'ence** : Accompagner les collectivités territoriales adhérentes dans l'aide à la décision et la mise en œuvre des politiques publiques en termes d'énergie et de climat= mission CEP « Conseil en Energie Partagé ». Le référent est l'adjoint aux bâtiments, en plus du maire donc Pierre JESTIN.
- **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** : Assistance professionnelle lors des jurys de concours de maîtrise d'œuvre, actions de formation ou de sensibilisation (journées d'échanges techniques, formation des agents communaux, ateliers pratiques …). Le référent principal est le maire.
- **Co-voiturage-EHOP** : le précédent référent était Ronan TIGREAT ; ce groupe n'est plus d'actualité

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212900948-20260423-D26_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 9 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : En exercice : 15 - Présents : 15 – Votants : 15
PRESENTS: ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BÈLE Christophe, BOULIC Isabelle, COTTON Tifenn, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
ABSENTS EXCUSES : / - **SECRETAIRE DE SEANCE** : LE GUEN Sophie

Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs dont les commissions communautaires -*Délibération D26_29*

➢ Quid du référent « **Charte ya d'ar Brezhoneg** pour le développement durable du breton dans les communes » : Françoise Roudaut se propose de poursuivre comme référente. La charte serait à revoir si la commune souhaite poursuivre dans ce domaine.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :
- valide la désignation des représentants extérieurs tels proposés ci-dessous
- donne un avis favorable à ceux proposés par le maire, pour validation par arrêté
- prend acte des autres types de représentants

Christophe BELE

Signature numérique de Christophe BELE
Date : 2026.04.24 15:28:44 +02'00'